

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A 2 INVEST</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>284 rue Jean Odelin 30000 NIMES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>50111514100019</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC.IIF-IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		CX	CQ				
		AF	AG				
		AH	AI				
		AJ	AK				
		AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO				
		AP	AQ				
		AR	AS				
		AT	AU				
		AV	AW				
		AX	AY				
		CS	CT				
		CU	CV	400 105			
		BB	BC				
		BD	BE				
		BF	BG				
		BH	BI				
		TOTAL (II)		BJ	400 105	BK	400 105
		AC.IIF-CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM		
BN	BO						
BP	BQ						
BR	BS						
BT	BU						
CREANCES	BV		BW				
	BX		BY				
	BZ		CA				
	CB		CC				
	DIVERS		CD	CE			
CF		CG	789				
CH		CI					
Comptes de régularisation	CJ	789	CK	789			
	CW						
	CM						
	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	400 894	1A	400 894	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Certifié Exact

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A 2 INVEST		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 98 000)	DA	98 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 395		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	12 919		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-24 663		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	89 651		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	309 568		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 191		
	Dettes fiscales et sociales	DY	484		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	311 243			
	Ecart de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	400 894		
RENVU	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	311 243		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A 2 INVEST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES		
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF		
LES ENGAGEMENTS		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
LES EFFECTIFS		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A 2 INVEST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 400 893,73 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -24 662,86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/02/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A 2 INVEST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A 2 INVEST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A			IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL			
	Terrains					
CORP.		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencs & aménagts divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			400 105		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
			TOTAL	400 105		
			TOTAL GENERAL	400 105		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			
	Terrains					
CORP.		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				400 105	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
			TOTAL		400 105	
			TOTAL GENERAL		400 105	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A 2 INVEST

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
L.B. REALISATION - 284 rue Jean Odélin 30000 NIMES - 40	38 112	775 369	100,00	16 316
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

A2 INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 98.000 euros
Siège social : 284 rue Jean Odelin
30000 NIMES
501 115 141 RCS NIMES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

Les comptes de l'exercice écoulé se traduisent par une perte de (24.662,86) euros que l'assemblée générale décide d'affecter de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice (24.662,86) euros

Affectation :

- Apurement des pertes par prélèvement sur le poste « Autres réserves » 12.918,93 euros

A l'issue de cette affectation le solde du poste Autres Réserves sera ramené à 0 euro.

- Au poste « Report à nouveau » 11.743,9 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Madame Nicole LAGET

Gérante

